

VEUILLEZ PARTAGER

par écrit votre relation avec les finances
dans le cadre de votre rétablissement Al-Anon

La Conférence des Services Mondiaux de 2024 a donné son approbation conceptuelle pour la création d'un document sur notre relation avec les finances dans le cadre du rétablissement Al-Anon. La maladie familiale qu'est l'alcoolisme a des répercussions physiques, émotionnelles et spirituelles, et toutes les relations en sont affectées, y compris notre relation avec l'argent. La responsabilité financière est rarement enseignée dans les foyers affectés par l'alcoolisme, mais elle peut être apprise.

Pour nous permettre d'apprendre les uns des autres, veuillez partager votre expérience concernant l'utilisation des principes Al-Anon pour développer une relation plus saine avec les finances.



Les Groupes **Familiaux** Al-Anon
De l'aide et de l'espoir pour les familles et les amis des alcooliques

Envisagez de répondre à l'une ou l'autre des questions suivantes et de partager des exemples spécifiques tirés de votre expérience :

- Comment les finances ont-elles été gérées ou abordées dans mon foyer alcoolique, que ce soit dans mon enfance ou à l'âge adulte? Quel en a été l'impact et en quoi ma vie financière est-elle différente depuis Al-Anon?
- Comment ai-je appliqué les Douze Étapes, les Traditions ou les Concepts de Service Al-Anon à mes finances?
- Quelles sont certaines des craintes que j'ai eues vis-à-vis de l'argent et comment les ai-je surmontées?
- Quelles sont les compétences fondamentales que j'ai dû acquérir en matière de finances?
- Quels sont les outils pratiques et les suggestions que j'ai reçus et qui m'ont aidé à améliorer ma relation avec les finances?
- Quels sont les principes Al-Anon qui m'aident à cultiver une attitude d'abondance?
- Quels sont les principes spirituels qui me guident pour décider d'aider ou non un proche qui a des difficultés financières?
- Quel est le lien entre ma situation financière et ma confiance en une Puissance Supérieure qui prend soin de moi?
- Quelle expérience en matière de finances et de rétablissement ai-je partagée avec les personnes que je parraine? En tant que Guide de groupe Alateen?
- Comment est-ce que j'applique les principes Al-Anon aux finances dans mon couple ou mon mariage?
- Comment est-ce que j'applique les principes Al-Anon aux finances dans ma vie professionnelle?
- Comment mon groupe/District/Circonscription Al-Anon a-t-il géré ses finances? Quelle leçon en ai-je tirée?
- De quelles façons précises les finances ont-elles été gérées dans le cadre de mon expérience de service, par exemple, les budgets, les contributions, les discussions sur les dépenses, etc.?

Quelques mots clés/sujets à prendre en compte en ce qui concerne les finances et le rétablissement :

- Peur/confiance
- Accumulation/privation
- Abondance/manque
- Estime de soi
- Attitudes
- « Subvenir entièrement à ses besoins » (Septième Tradition)
- « Prudence », « ample réserve » et/ou « les fonds suffisants pour son fonctionnement » (Douzième Concept, Première Garantie)
- « Autorité absolue » (Douzième Concept, Deuxième Garantie)

Veillez garder à l'esprit les lignes directrices suivantes :

- Partagez votre expérience personnelle en parlant du cœur et en vous concentrant sur vous-même. Évitez de donner des conseils.
- Composez votre témoignage en utilisant la première personne du singulier : « je ». Évitez d'utiliser les pronoms « tu » et « vous ».
- Évitez les généralités, les questions extérieures, le langage de centre de traitement et les philosophies ou doctrines religieuses.
- Veillez observer les Douze Traditions d'Al-Anon dans votre témoignage.

- En cas de publication, votre témoignage restera anonyme, mais veuillez inclure votre nom et votre adresse postale ou électronique afin que nous puissions accuser réception de votre soumission. Bien qu'il n'y ait pas de date limite de soumission, le calendrier de publication dépend du volume et de la chronologie des témoignages que nous recevons des membres.
- S'il n'est pas utilisé, votre témoignage sera envoyé au Comité consultatif de la rédaction de la revue *The Forum* pour être révisé. S'il est publié dans la revue *Le lien*, nous vous enverrons un exemplaire gratuit du numéro dans lequel il a paru.

- **Remarque :** Tous les témoignages deviennent la propriété de Al-Anon Family Group Headquarters, Inc. et peuvent être utilisés, en tout ou en partie, pour produire du matériel imprimé ou électronique Al-Anon/Alateen.
- Visitez al-anon.org/partagez pour soumettre votre témoignage en ligne. Vous pouvez également envoyer votre témoignage par courriel à wso@al-anon.org ou par courrier postal à AFG, Inc., 1600 Corporate Landing Parkway, Virginia Beach, VA 23454-5617.

Veillez partager cette information avec d'autres membres Al-Anon.